

Soja : une technologie du Québec



Ci-dessus, Claude Lévêque : Plus de lumière, 1998. Une esthétique techno...

Pas d'abonnement, pas de facture à régler, la Mobicarte apparaît comme un signe d'indépendance par rapport aux autres systèmes de téléphones portables. On ne consomme que ce qu'on a déjà payé en achetant la carte, soit 72 F pour 15 minutes. Bien sûr, c'est plus cher que d'appeler d'une cabine téléphonique, mais France Telecom a trouvé l'argument pour séduire ceux qui refusent le portable «pépère», en éditant une série Mobicarte Collector, dont le tirage est limité à 20 000 ou 40 000 exemplaires. Pas question de servir à cette clientèle un peu rebelle le paysage type «calendrier des Postes» ou la énième photo de footballeur. Il lui faut plutôt une image décalée, rare et détonante. C'est pourquoi l'opérateur a choisi de confier cette image à des artistes jeunes et incisifs, qui émergent sur la scène internationale. La première série compte trois photographies de Claude Lévêque, artiste que les Poitevins ont pu découvrir en 1995 lors de ses interventions à la cité universitaire Rabelais et au Confort Moderne. Voici un artiste qui pulvérise les idées reçues.

Pierre Migner, P-DG de Bios Agriculture inc. au Québec, cherche à explorer le marché européen en choisissant comme porte d'entrée la région Poitou-Charentes grâce aux bonnes relations nouées avec Valtec, société de valorisation et de transfert de technologie installée au Futuroscope. La compagnie québécoise a mis au point une technologie qui permet aux agriculteurs d'améliorer le rendement et la qualité des espèces, du soja en particulier, dans des régions tempérées. Cette technologie, qui consiste à optimiser le processus de fixation azotée, s'appuie sur un système d'échange de signaux biochimiques entre la plante et les bactéries. En novembre dernier, Pierre Migner a rencontré les acteurs de la filière régionale, des chercheurs de l'Inra à la fédération des coopératives agricoles, ainsi que les structures institutionnelles d'aide à la recherche et à l'innovation.

«L'accueil est excellent, dit-il, car l'objectif est d'apporter da-

vantage de valeur ajoutée aux agriculteurs, et que chacun y retrouve son compte dans la filière. Nous commencerons certainement par le pois, puis la féverole et le lupin. Nous sommes venus chercher un partenaire pour mettre en place une structure d'expérimentation pour savoir si notre technologie est adaptée au climat français et, par conséquent, si elle présente un intérêt économique. Ce travail ne peut être fait à distance, car il s'agit d'un protocole très serré qui nécessite un suivi régulier et très précis. Ensuite, cette validation sur le

terrain doit être scientifiquement évaluée. Cela exige beaucoup de temps et de travail.» Reste ensuite à faire homologuer le procédé et à convaincre les agriculteurs, au vu des résultats. Au Québec, toutes les étapes de la démarche ont demandé cinq ans.

A l'issue de cette mission en France, Bios Agriculture inc. a choisi Valtec pour partenaire afin de réaliser les expérimentations. Une autre société se chargera ultérieurement de la préparation des produits et de la commercialisation.

Jean-Luc Terradillos



Le lapin de la qualité

C'est une toute petite entreprise qui a obtenu le prix Qualité Poitou-Charentes 1998 dans la catégorie «PME-PMI de moins de 250 personnes».

La coopérative agricole Grelap 79 emploie 9 salariés pour un chiffre d'affaires annuel de 56 MF. Pourtant, avec 116 adhérents en Deux-Sèvres, Vienne, Vendée, Charente-Maritime, Maine-et-Loire, ce groupement d'éleveurs de lapins basé à Bressuire est le premier groupement cunicole de Poitou-Charentes et le quatrième en France. «Avec deux millions de têtes par an,

nous abattons un lapin sur deux dans la région, affirme Roland Geairon, président de Grelap 79, lui-même éleveur. Ce prix est la reconnaissance du travail de toute une équipe. La qualité et la traçabilité de nos produits sont le seul moyen pour exister sur le marché mondial.» Pour répondre à cette exigence, Grelap 79 a engagé une procédure de certification selon le référentiel Agri-Confiance, similaire aux normes ISO 9002, une démarche que le groupement bressuirais est le premier à faire dans la filière cunicole française. Une filière où le Poitou-Charentes

occupe une place de premier plan avec 420 éleveurs et 650 emplois directs et le tiers de la production française.

Les deux autres prix du concours Qualité 1998 ont été décernés, dans la catégorie «entreprises de services», à Camif Collectivité Entreprises, filiale de la Camif spécialisée dans la fourniture d'équipements aux écoles, collectivités locales et associations, et dans la catégorie «établissements de moins de 500 personnes», au fabricant de pistons AE France, implanté à Chasseneuil-du-Poitou, près du Futuroscope. *J R*

Salon de la création d'entreprises

A l'initiative du Conseil régional Poitou-Charentes, en liaison avec Poitou-Charentes Création Transmission, le premier salon de la création d'entreprises en Poitou-Charentes se déroulera les vendredi 23 et samedi 24 avril au Futuroscope.

Plusieurs objectifs sont visés : stimuler la création d'entreprises, donner le goût d'entreprendre, faciliter la rencontre entre les futurs chefs d'entreprise et ceux qui peuvent les soutenir dans leur démarche, présenter les aides, conseils et idées qui permettent de donner les meilleures chances de réussite. Ce salon s'adresse aussi bien aux cadres, salariés, chefs d'entreprise, qu'aux demandeurs d'emploi, aux élus et aux étudiants.

Images économiques du monde

Pour mesurer l'évolution de la mondialisation, cet ouvrage fournit des données chiffrées et des commentaires synthétiques tant sur les activités économiques que sur la vie sociale et politique. La nouvelle édition comporte cinq parties : les hommes (démographie, niveau de vie, migrations, santé, ressources alimentaires et énergétiques), les grands ensembles régionaux du monde, la France et ses régions, les pays (de l'Afghanistan au Zimbabwe), les produits (de l'acier au zinc), les flux et les services (des assurances aux transports).

Placé sous la direction d'André Gamblin, cet ouvrage a été rédigé par une dizaine d'universitaires, parmi lesquels Patrice Cosaert, de l'Université de La Rochelle. Ed. Sedes, 414 p., 140 F.

NOUVEAU DÉLÉGUÉ DE L'ANVAR POITOU-CHARENTES

Stimuler la création d'entreprises

Cévenol d'origine, marié à une Bretonne et père de deux enfants, la cinquantaine, Jacques Borgnetta n'arrive pas tout à fait en terrain inconnu en prenant la direction de l'Anvar Poitou-Charentes. Précédemment en poste dans le Limousin, il a déjà eu l'occasion, dans le cadre de son travail, de se familiariser avec notre région, lors de rencontres entre délégations voisines, ou au travers d'opérations interrégionales comme le Centre relais innovation du Sud-Ouest, mis en place par la DG XIII pour les régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

«Même si le Poitou-Charentes "pèse" deux fois plus au niveau économique que le Limousin, il existe beaucoup de similitudes entre les deux régions. Ce sont des régions de moyenne importance, avec une population d'entreprises de petite taille, où tous les secteurs industriels sont représentés. Par contre, la répartition des bassins d'emplois est beaucoup plus homogène en région Poitou-Charentes, et équilibrée au niveau des quatre départements qui la composent.»

Après une période d'observation de quelques mois, Jacques



Sebastien Laval

Jacques Borgnetta, délégué régional de l'Anvar.

Borgnetta avance ses objectifs et retrouve ses manches. «A l'échelle de la région, l'Anvar remplit convenablement sa mission prioritaire d'aide aux entreprises innovantes. Mais ce n'est pas suffisant. Au-delà du monde des entreprises, l'action de la délégation régionale doit se renforcer en direction de populations plus diversifiées. Nous devons, par exemple, relancer le réseau de diffusion technologique, développer nos relations avec les universités, avec l'enseignement technique, avec le Conseil régional et les

collectivités. Dans ce sens, j'ai déjà engagé des démarches auprès des universités et rencontré le recteur de l'académie de Poitiers. Avec le Conseil régional, nous avons décidé de porter conjointement nos efforts dans deux directions : la création d'entreprises innovantes et la valorisation du potentiel «formation» en Poitou-Charentes. Le Conseil régional a beaucoup misé, par le passé, sur la formation à tous les niveaux. Un investissement qu'il s'agit maintenant de faire fructifier.»

Mireille Tabare

Iris Catamarans va livrer six navires à la Suisse

Le chantier rochelais Iris Catamarans a enregistré la commande ferme de six navettes de transport rapides de passagers pour le compte de l'exposition nationale suisse Expo 2001.

Ces six navires – quatre d'une capacité de 200 places et deux de 400 places – constituent la première tranche d'une com-

mande globale qui devrait atteindre une vingtaine d'unités. Ces navettes de conception modulaire en matériaux composites serviront à transporter les visiteurs de l'exposition nationale suisse qui ouvrira ses portes en mai 2001 sur des îles artificielles édifiées sur les lacs de Neuchâtel, Siègne et Morat. Ces navires, dont la mise en

service est prévue à l'été 2000, représentent un marché de 100 MF pour Iris Catamarans. Filiale du constructeur de navires de plaisance Fontaine-Pajot, cette entreprise emploie actuellement 53 personnes. Elle devrait doubler ses effectifs d'ici à la fin de l'année, pour suivre la montée en charge des commandes. **J R**